

# Convention université de Bourgogne - et Dijon Métropole-Ville de Dijon

PREAMBULE .....	2
CHAPITRE 1 : LE CADRE DE REFERENCE DE LA CONVENTION .....	6
CHAPITRE 2 : LES TROIS LEVIERS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT .....	8
1. LEVIER 1 : DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES AUPRES DES ETUDIANTS ET DE DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE.....	8
1.1 <b>Offrir un cadre de vie de qualité aux étudiants</b> .....	8
a. La Santé des étudiants – l'aide sociale – la solidarité.....	8
b. Développer l'offre de logement .....	9
c. Faciliter l'accès à la culture .....	10
d. Le sport .....	11
1.2 <b>Développer et promouvoir l'entrepreneuriat étudiant et l'innovation</b> .....	11
1.3 <b>Soutenir la mobilité internationale et l'accueil/intégration des étudiants et chercheurs internationaux</b> .....	12
1.4 <b>Accompagner la dynamique de service aux étudiants et à la communauté universitaire dans le cadre du Campus durable et inclusif</b> .....	12
2. LEVIER 2 : L'INTENSIFICATION DES COLLABORATIONS SUR LES FILIERES D'EXCELLENCE ET LES GRANDS PROJETS DE LA METROPOLE POUR RENFORCER L'INNOVATION, L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE.....	14
2.1 <b>Promouvoir la culture scientifique, le soutien aux colloques et congrès</b> .....	14
2.2 <b>Renforcer les capacités de recherche et de développement à l'international</b> .....	15
2.3 <b>Renforcer les collaborations dans les filières d'excellence et les projets du territoire</b> .....	17
a. La filière santé .....	17
b. La filière agro-alimentation et la transition alimentaire .....	18
c. La filière numérique .....	19
d. La filière Gastronomie, vigne et vin .....	20
e. La filière Energies et Bâtiments durables.....	21
f. Transition écologique et climatique : la biodiversité en milieu urbain et réflexions urbaines .....	22
3. LEVIER 3 : DEVELOPPER DES EQUIPEMENTS PROPICES A L'INNOVATION .....	23
CHAPITRE 3 : MODE OPERATIONNEL .....	24
1. SIGNATAIRES ET DUREE DE LA CONVENTION .....	24
2. UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE ET DES INSTANCES DE TRAVAIL COLLABORATIF .....	24
2.1 <b>Mise en place d'un comité de pilotage</b> .....	24
2.2 <b>Les groupes de travail</b> .....	24
2.3 <b>Régime financier</b> .....	25

## Préambule

L'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et le transfert de technologies sont de puissants leviers de développement, d'attractivité et de rayonnement pour le territoire de Dijon Métropole.

Cette importance donnée à la culture de la connaissance s'est notamment traduite dans le contrat de métropole signé en 2018 entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et Dijon Métropole en destinant près de 40% des 100 M€ du contrat à l'ESR.

Ces dernières années ont ainsi été consacrées au financement de nombreux travaux de remise à niveau d'infrastructures et d'équipements avec pour objectif d'ouvrir le campus sur la ville via le réaménagement de l'esplanade Erasme, le développement des mobilités douces avec notamment la mise en place du tramway et le développement des pistes cyclables, le branchement des bâtiments au réseau de chaleur métropolitain, la construction et la requalification de divers équipements sportifs et culturels. Dijon est d'ailleurs classée 3<sup>e</sup> ville où il fait bon étudier.

Parallèlement, **Dijon Métropole** déploie des moyens importants pour enrichir l'offre locale de formation supérieure avec notamment l'arrivée des écoles d'ingénieurs ESEO et l'ESTP Paris et les aides financières apportées pour l'extension de la Business School of Burgundy, de l'ESIREM, et du Data Center de l'université de Bourgogne (uB) ainsi que pour l'extension de l'antenne de Sciences Po Paris spécialisée sur l'Europe Centrale et Orientale qui sera regroupée à horizon 2026/2027 sur le site Maret avec l'ENSA et l'ESM dans un campus urbain Art et Humanités. Un projet de campus 2 à proximité du campus ESEO-ESTP est en cours pour accueillir de nouvelles activités d'enseignement, recherche et entrepreneuriat dans les domaines de la santé et du numérique avec notamment l'accueil de l'école CESI. Dijon Métropole a favorisé par ailleurs l'implantation de l'école Ferrandi au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin en 2022, l'ouverture du département d'odontologie à l'université de Bourgogne avec les premières promotions accueillies à Dijon en septembre 2022 et un campus autour de l'Ecole hôtelière et restauration VATEL également en cours de définition qui s'installera à la rentrée 2026 sur la métropole.

De 2014 à 2020, la Métropole a ainsi accueilli 6 000 étudiants supplémentaires et compte aujourd'hui un total de près de 40 000 étudiants qui contribuent au développement et au rayonnement du territoire. Elle comptera près de 45 000 étudiants d'ici 2027, et cette perspective amène à engager une réflexion sur une meilleure mutualisation, organisation, et évolution des infrastructures (mobilités, logements, sport, santé, accessibilité, etc.). Avec 4 000 étudiants internationaux à Dijon dont 2 900 à l'Université de Bourgogne qui entretient par ailleurs 386 partenariats avec des universités internationales, l'accueil d'étudiants et d'enseignants chercheurs étrangers est également un enjeu majeur.

En matière de développement économique et d'attractivité du territoire, Dijon Métropole a fait le choix de mobiliser ses efforts en lien avec la Région BFC sur des filières d'excellence que sont la santé, l'agro-alimentation, le digital, l'énergie durable et l'écoconstruction, la gastronomie et le vin.

Les enjeux humains et environnementaux sont au cœur des transformations de la métropole dijonnaise qui mène une politique de transition climatique du territoire ambitieuse : piétonisation, tramway, réseau de chaleur urbain, pistes cyclables, chauffage alimenté par les énergies renouvelables, récupération et tri des déchets, préservation de la biodiversité, maîtrise de l'étalement urbain et préservation des terres agricoles, préservation de la ressource en eau, lutte contre les îlots de chaleur, etc.

Dijon fait partie des neuf villes françaises à avoir été labellisées en 2022 par l'Europe « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes » à l'horizon 2030.

**L'université de Bourgogne** est une université pluridisciplinaire dont les 3 000 personnels enseignants, enseignants-chercheurs, personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de bibliothèques accueillent près de 33 000 étudiants sur l'ensemble des sites dont 28 800 sur celui de Dijon. Elle porte avec conviction l'ambition de satisfaire à une double exigence de pluridisciplinarité de la recherche et de l'offre de formation d'une part et de rayonnement scientifique au meilleur niveau international d'autre part. Ainsi, l'uB construit son avenir dans une relation étroite avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site, les établissements de santé, les collectivités locales et territoriales, les entreprises, le secteur de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'un solide réseau de partenaires internationaux.

L'uB a défini, avec ses partenaires – établissements d'enseignements supérieurs et de santé du site de Dijon, organismes nationaux de recherche –, six domaines scientifiques pour affirmer une identité scientifique et afficher des spécificités ancrées dans ses lignes de force :

- Aliment et Environnement ;
- Santé (health) et Ingénierie moléculaire ;
- Photonique et Matériaux avancés ;
- Apprentissage et Santé (care) ;
- Patrimoines et Territoires ;
- Vigne et Vin.

Ces domaines se sont révélés cohérents avec les axes scientifiques identifiés à l'échelle du site Bourgogne-Franche-Comté au sein desquels l'université de Bourgogne est fortement impliquée :

- Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ;
- Territoires, environnement, aliments ;
- Soins individualisés et intégrés ;
- Un axe émergent en cours de structuration autour des lignes de force de la communauté des Sciences Humaines et Sociales sans toutefois le restreindre à cette seule communauté qui a également toute sa place au sein des trois autres axes.

La composition de l'établissement (université pluridisciplinaire, implantée sur six campus répartis entre quatre départements de la région Bourgogne-Franche-Comté) fait de l'université de Bourgogne un établissement attaché à la richesse et à la diversité de l'offre de formation proposée aux étudiants et à son ouverture à l'international. Cette large implantation de l'université, qui fait son originalité, contribue à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à la dynamique des territoires. L'université de Bourgogne affiche six domaines de formation recouvrant tous les champs disciplinaires :

- Environnement, terre, aliments, sciences biologiques ;
- Sciences et techniques ;
- Santé, sport, psychologie ;
- Droit, science politique, économie ;
- Sciences humaines, lettres, langues ;
- Formations technologiques, ingénierie, management.

L'université de Bourgogne appuie également sa stratégie de formation initiale, d'innovation pédagogique, d'amélioration de la réussite des étudiants et d'attractivité des formations sur une politique volontariste et des initiatives originales comme, par exemple :

- La tenue d'Etats Généraux de la formation permettant d'identifier des freins à l'innovation pédagogique et de lancer des initiatives pédagogiques originales ;
- Le développement de l'approche par compétences ;
- L'évaluation continue des dispositifs et politiques de formation pour adapter, année après année, les dispositifs existants aux besoins et aux spécificités du public étudiant ;

- Favoriser le continuum entre enseignement secondaire et enseignement supérieur ;
- Le développement – pour les Masters en particulier – de formations intégralement dispensées en anglais et la structuration du continuum Master-Doctorat au sein de dispositifs de type *graduate schools* ;
- L'incitation et le soutien aux équipes pédagogiques afin de les encourager à développer leurs ressources propres au sein de leurs formations.

L'université de Bourgogne mène aussi une politique ambitieuse de développement à l'international. Forte de près de 2 900 étudiants étrangers inscrits en 2021 et de plus de 300 partenariats avec des universités en Europe et sur tous les continents, l'uB a développé des partenariats principalement avec les aires géographiques que sont l'Asie (Chine, Corée, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Vietnam, Taïwan, Japon, Cambodge) et l'Europe de l'Est. Elle est également aujourd'hui engagée dans le développement de partenariats avec les continents africain et sud-américain.

Elle assoit également sa présence dans d'autres parties du monde quand les thématiques scientifiques l'exigent, par exemple au Mexique pour l'automobile, au Brésil pour la vitiviniculture ou au Niger pour les Sciences de la terre et fait également partie de l'alliance *Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility* (FORTHEM), l'une des dix-sept premières alliances à être sélectionnée dans le cadre de l'Initiative Universités européennes.

**Considérant les atouts du territoire, les enjeux de transitions et la dynamique universitaire, l'université de Bourgogne, Dijon Métropole et la Ville de Dijon engagent une nouvelle convention de partenariat qui doit permettre d'accentuer encore la dynamique engagée depuis plusieurs années.**

Il s'agit pour Dijon Métropole de polariser les aides financières dans le cadre de cette convention sur les domaines scientifiques et de formation dans lesquels se reflètent l'identité et les spécificités de l'université de Bourgogne et plus largement du site mais également dans les domaines à fort potentiel d'innovation en lien avec les projets structurants du territoire et d'organiser les réseaux correspondants, de pouvoir accentuer l'attractivité internationale des chercheurs et étudiants sur le territoire, tout en développant un accueil et un cadre de vie de qualité pour faciliter leur ancrage sur le territoire. Convaincue qu'un étudiant bien intégré socialement dans son établissement d'études et dans sa ville voit ses chances de réussite universitaire et son bien-être général accrus, l'université de Bourgogne attache une grande importance à ces aspects au moyen, par exemple, de dispositifs comme le tutorat étudiant, la mise en place d'un dispositif d'accueil unique ou d'initiatives comme les *Campus days*.

Dijon Métropole peut se prévaloir de projets structurants sans vraisemblablement d'équivalent au sein de métropoles de même taille ; il s'agit de conforter la dynamique en accentuant les développements universitaires associés, en termes de développement de compétences, de l'entrepreneuriat étudiant, du lien à la recherche et du renforcement des mobilités et de la visibilité à l'international.

L'université de Bourgogne, Dijon Métropole et la Ville de Dijon entendent ainsi intensifier et structurer plus encore le partenariat développé au cours de ces dernières années et d'unir leurs moyens et leurs énergies au service du développement de l'offre d'enseignement supérieur, de l'amélioration de la vie des étudiants, des enseignants et des chercheurs, et ainsi de contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

**Cette convention s'inscrit dans un cadre de référence qui se décline en trois grandes orientations stratégiques détaillées ci-après et dont le déploiement pourra s'articuler avec d'autres dispositifs comme, par exemple, le CPER, le Contrat Métropolitain et les appels à projets de France 2030.**

**La mise en œuvre de ces orientations pourra également s'appuyer sur un partenariat élargi avec, entre autres, les organismes de recherche, la région Bourgogne-Franche-Comté, le Rectorat, le**

**CROUS Bourgogne-Franche-Comté notamment. Pour la Métropole et la Ville de Dijon, ces grandes orientations nécessitent une coordination fine et renforcée de ses politiques au bénéfice du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

## CHAPITRE 1 : LE CADRE DE REFERENCE DE LA CONVENTION

Le cadre de référence présenté ci-après correspond à l'ambition de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire métropolitain :

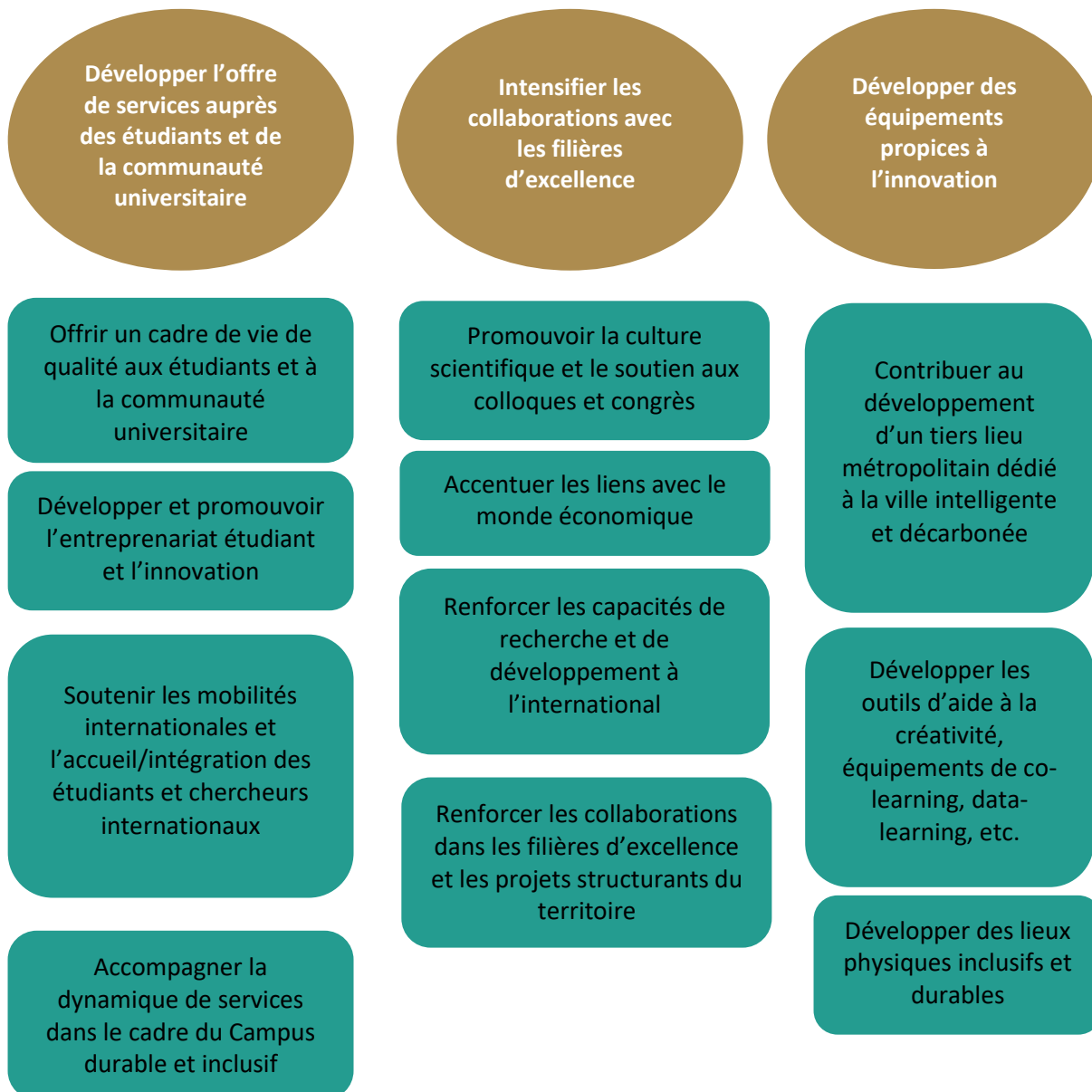
- **L'ouverture de l'uB dans la ville et ses liens au territoire**
  - Aménagements et développements du campus autour des standards de développement durable et de visibilité internationale ;
  - Développement des transports collectifs et des modes doux pour mailler les sites et favoriser les échanges dans l'objectif de sobriété énergétique du territoire et d'une meilleure accessibilité.
  
- **La dynamique de vie étudiante et la métropole accueillante**
  - Développement d'une offre de logements et de restauration en réponse à la croissance du nombre d'étudiants et aux enjeux d'internationalisation ;
  - Offre d'accueil et de services aux étudiants en travaillant à la coordination fine avec les différents services de la Ville et de la métropole autour de l'accueil, l'intégration dans la ville, dans l'optique de donner envie aux étudiants de rester sur le territoire.
  
- **Le développement, la visibilité et l'attractivité internationale de l'université**
  - Soutien aux initiatives de recherche et de formation dans lesquels se reflètent l'identité et les spécificités de l'université de Bourgogne et notamment celles plus en lien avec les filières d'excellence du territoire de manière à développer les synergies en termes de recherche et de formation autour des domaines à fort potentiel d'innovation ;
  - Développer les liens avec les acteurs économiques en vue d'accélérer les transferts de technologies et les développements d'activités ;
  - Développer des outils d'attractivité internationale à destination des chercheurs, doctorants, étudiants étrangers.

Pour accentuer l'atteinte de ces grands objectifs fixés par ce cadre de référence, la présente convention entre l'université de Bourgogne, la Métropole de Dijon et la Ville de Dijon vise à privilégier trois leviers prioritaires, qui eux-mêmes vont se décliner en actions et projets, et pouvoir ainsi donner une impulsion supplémentaire à la réalisation des grandes orientations stratégiques :

- **Développer l'offre de services auprès des étudiants et de la communauté universitaire ;**
- **Intensifier les collaborations avec les filières d'excellence de Dijon Métropole ;**
- **Développer des équipements propices l'innovation.**

## LES 3 LEVIERS PRIORITAIRES :

### Enseignement supérieur, Recherche et Innovation



## CHAPITRE 2 : LES TROIS LEVIERS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

### 1. Levier 1 : Développer l'offre de services auprès des étudiants et de de la communauté universitaire

Les étudiants, qui représentent près de 20 % de la population de la métropole, bénéficient d'un certain nombre de services déployés par la Ville de Dijon et la Métropole. Avec la Carte Culture, ils ont par exemple accès toute l'année à des spectacles et des concerts à des tarifs préférentiels. La ville de Dijon propose aussi une bourse aux étudiants résidents et des loyers attractifs. En termes de mobilité, Dijon Métropole offre aux 18-25 ans un abonnement à un tarif préférentiel. Les navettes « Pleine lune » sont accessibles toutes les nuits du jeudi au dimanche de 1 h à 6 h du matin.

La crise sanitaire a fait émerger ou à accentuer des besoins de services renforcés sur la précarité, la santé ou la transition numérique. C'est pourquoi la présente convention constitue un cadre dans lequel seront déployées des initiatives et actions conjointes destinées à renforcer l'intégration des étudiants sur le territoire pour, notamment, appuyer le succès dans leurs études.

#### 1.1 Offrir un cadre de vie de qualité aux étudiants et à la communauté universitaire

##### a. La Santé des étudiants – l'aide sociale – la solidarité

Dijon Métropole, la Ville de Dijon et l'uB affirment leur volonté de travailler dans le cadre du Contrat Local de Santé sur les trois axes suivants :

- Communication autour de l'offre de santé : meilleure diffusion de l'information concernant l'offre de santé proposée aux étudiants (soins, prévention), en lien avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et les associations étudiantes ;
- Santé mentale : soutien aux acteurs locaux investis dans le champ de la santé mentale des étudiants ;
- Prévention : soutien aux acteurs engagés dans le champ de la prévention et poursuite des partenariats existants. 2 thématiques prioritaires : conduites addictives et nutrition.

Convaincue que la précarité étudiante est un frein à la poursuite des études supérieures et à l'intégration des étudiants dans leur environnement urbain, la Ville de Dijon soutient les étudiants dijonnais par des aides pragmatiques contribuant à la sécurisation de leur quotidien et de leur parcours. La Ville de Dijon garantit ainsi l'attribution de 350 bourses municipales annuelles aux étudiants dijonnais selon des critères sociaux et propose des vacances, emplois saisonniers, contrats d'apprentissage et stages à des étudiants au sein de ses services, dans la mesure de ses besoins.

En lien avec le CROUS, la Commission Solidarité Etudiante et les associations étudiantes, la Ville travaille à une meilleure diffusion de l'information concernant les aides et actions de solidarité envers le monde étudiant.

Au sein de l'université de Bourgogne, il s'agira en particulier de s'appuyer et de soutenir les dispositifs présentés ci-après.

#### **Le Service de Santé Universitaire**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement, le Service de Santé Universitaire de l'université de Bourgogne doit assurer des missions qui sont celles des centres de santé. Dans la continuité de la politique de santé en faveur des étudiants, il est également chargé d'organiser une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante. A cet effet, il assure au moins un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des deux premières années d'études de tout étudiant inscrit à l'université de Bourgogne pouvant conduire à orienter l'étudiant vers un examen médical, généraliste ou spécialisé. Les étudiants de l'université de Bourgogne peuvent en outre y consulter un médecin généraliste, un médecin psychiatre, un médecin nutritionniste, une gynécologue, une sage-femme, des infirmiers et infirmières, un psychologue, une



conseillère conjugale ou une équipe détachée du CEGIDD (Centre Gratuit d'Information de Diagnostic et de Dépistage des infections sexuellement transmissibles).

### **La commission Solidarité étudiante**

La commission Solidarité étudiante (CSE), mise en place en avril 2019, centralise et coordonne toutes les actions de solidarité en faveur des étudiants avec l'objectif de la réussite universitaire pour toutes et tous en toute sérénité.

La CSE met en commun les forces et compétences de chaque acteur et de chaque service universitaire, en interaction avec les partenaires de l'uB, mais aussi les associations et les collectivités. Cette commission intervient tout particulièrement dans les domaines suivants :

- Hébergement d'urgence (convention Toits du cœur, foyer des aveugles et prochainement avec la mairie de Dijon) ;
- Aides de première nécessité (vêtements, vélos, objets du quotidien...) ;
- Aide Administrative, financière et mobilité ;
- Accompagnement pour trouver un stage ou un job étudiant ;
- Aide à l'apprentissage pour la réussite pour tous ;
- Aide numérique (prêt d'ordinateurs, formation) ;
- Aide et sensibilisation à la culture, aux sports et aux loisirs.

La commission solidarité étudiante a ouvert un centre de solidarité à la maison de l'étudiant en septembre 2022 et emploie une gestionnaire et un service civique pour accueillir, orienter et assurer le suivi des étudiants en difficulté. L'équipe est constituée de 14 bénévoles titulaires de l'université de Bourgogne.

La CSE organise en collaboration avec des associations étudiantes solidaires et ses partenaires plusieurs événements solidaires et festifs destinés aux étudiants en difficulté comme, par exemple, la journée de la *solidarité-Campus days*, les journées de solidarité Noël, Solidarité Printemps et Solidarité Été.

La CSE lutte contre la précarité menstruelle avec la mise en place de 29 distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les six campus de l'université de Bourgogne dès novembre 2022.

### **Les épiceries sociales et solidaires de l'Université de Bourgogne : Epi'Campus et la FEBIA**

Au sein de l'université de Bourgogne, deux associations étudiantes très complémentaires apportent de l'aide alimentaire aux étudiants en difficulté. *Epi'campus* d'une part qui distribue des paniers repas gratuits et la *FEBIA* d'autre part qui tient une épicerie solidaire vendant des produits de première nécessité à des prix très avantageux. La solidarité, valeur fondamentale pour la communauté universitaire, est d'ailleurs mise en lumière depuis deux ans, par le biais des appels à projets « vie étudiante » du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté où il est demandé aux composantes et services candidatant à cet appel de présenter des projets favorisant l'aide entre pairs.

#### **b. Développer l'offre de logement**

Depuis 2019, dans le cadre d'une démarche nationale, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de la Cohésion des Territoires et la Banque des Territoires, Dijon Métropole a mis en place un observatoire territorial du logement étudiant avec les partenaires locaux du logement étudiant.

Il a pour objectifs de développer la connaissance partenariale de la demande et de l'offre en logements étudiants dans Dijon Métropole, afin d'apporter des réponses en termes d'offre de logements adaptés aux diversités de profils et d'attentes.

L'adéquation entre l'offre et la demande, notamment au vu du développement des établissements d'enseignement supérieur et de leurs effectifs, est l'objectif à atteindre pour assurer les meilleures conditions d'études aux étudiants du territoire.

Le logement est considéré comme un facteur de réussite non académique des études. A ce titre, sa dimension est partie intégrante des préoccupations des acteurs de la convention.

Ainsi, les partenaires s'engagent à échanger toutes informations, données en vue d'alimenter l'observatoire, à s'impliquer dans les travaux, et mettre en œuvre leurs compétences pour développer le logement étudiant, pour tous les étudiants, dont les internationaux, et les alternants, avec une offre variée correspondant aux attentes et besoins des étudiants de Dijon Métropole.

Une étude de densification des logements sociaux est en cours en 2023 entre la Métropole et le CROUS pour rattraper le retard de construction dans le domaine d'ici 2027.

### c. Faciliter l'accès à la culture

S'adresser à tous les publics, former à l'activité de diffusion du savoir, réfléchir à ses conditions de mise en pratique en associant entre eux des acteurs variés figurent aussi dans les missions des universités.

L'uB s'appuie dans ce cadre sur son pôle culture qui regroupe en son sein les services et compétences dans ce domaine.

**Le patrimoine et les collections universitaires :** la Mission Culture Scientifique a pour mission la valorisation des collections scientifiques, l'animation et l'organisation d'événements autour de ces collections et la sensibilisation des chercheurs à la préservation de certains objets. Ces collections ont un apport considérable en histoire des sciences et sont un outil important pour la diffusion de la culture scientifique.

**La communication de la recherche :** la Mission de Culture Scientifique met en valeur la recherche en train de se faire, le métier de chercheur, la formation des hypothèses, en proposant des formations apprenant aux chercheurs à s'adresser à tous les publics. Ce service produit également des supports écrits, audios et vidéos et conduit des actions régulières de culture et de communication (rencontres, émissions radios, etc.) proposant des contenus facilement exploitables par les services de communication et les médias.

Plusieurs initiatives en matière de communication de la recherche méritent s'être soulignées ci-après.

- **L'athenum :** inauguré en 1983, l'atheneum fut le premier centre culturel universitaire français, situé sur un campus riche en œuvres qui participent, comme un musée à ciel ouvert, à la découverte de l'art contemporain. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'atheneum se fixe comme enjeu essentiel d'être un laboratoire culturel, ancré autour de la création contemporaine pluridisciplinaire. Il est un espace de recherche, de diffusion, de pratique, de débat, d'expérimentation et de sensibilisation à l'art et à la culture. Il accompagne la création artistique et inscrit l'art et la culture dans un parcours de formation et de vie pour les étudiants, les lycéens et tous les publics.
- **Université pour Tous de Bourgogne :** l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) accueille chaque année environ 2 500 personnes de tous âges, un nombre d'auditeurs en augmentation constante durant le dernier contrat. Un très grand nombre de disciplines universitaires sont représentées dans ces cours adaptés au grand public : botanique, astronomie, biologie, génétique, médecine, physique, histoire des mathématiques, économie, mais aussi histoire, histoire de l'art, philosophie, littérature, psychologie, sociologie, œnologie et langues. De nouveaux enseignants sont sollicités chaque année, en particulier de jeunes enseignants et de jeunes doctorants.
- **Editions Universitaires de Dijon :** Les Editions Universitaires de Dijon (EUD) ont engagé une série d'innovations – commande en ligne, partenariats pour la distribution – qui ont permis une diffusion largement au-delà des circuits des bibliothèques et des communautés universitaires. Les EUD s'ouvrent ainsi à un public plus large. Le renouvellement des collections a également contribué à cette diffusion plus large (la collection jeunesse ou la collection « EUD-Essais » par exemple).

**La Carte Culture de Dijon Métropole** : lancée en 2004, le dispositif Carte Culture a pour objectif de faciliter l'accès à la culture pour les étudiants et de valoriser le travail des structures culturelles du territoire métropolitain. D'un prix d'achat de 5 €, elle permet de bénéficier d'un tarif unique à 5,5 € pour les spectacles proposés par la vingtaine de partenaires du dispositif (et de 3,5 € pour le cinéma Eldorado) et ce, quel que soit le tarif pratiqué par ceux-ci. Le manque à gagner est compensé en intégralité par la Métropole qui rembourse la différence entre le tarif réduit le plus bas et les 5,5 €.

La carte culture est disponible à la vente en ligne et sur le territoire à travers un réseau de 9 points de vente. Parallèlement, des ventes événementielles sont organisées chaque année par la métropole lors de salons ou de journées d'intégration des étudiants.

#### d. Le sport

Le dynamisme sportif du territoire et le développement de l'université de Bourgogne et des grandes écoles sont des atouts réciproques qui doivent contribuer à la vie sportive locale et au bien-être des étudiants.

Ainsi, l'uB s'attache à soutenir et développer une politique visant à offrir aux étudiants et aux personnels un cadre de vie et de travail agréable. Ainsi, le développement des pratiques sportives, fort vecteur de lien social avec la vie associative et les activités culturelles, est soutenu par l'uB. Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose ainsi à tous les étudiants et les personnels de l'université de Bourgogne, ainsi qu'aux structures conventionnées, une pratique volontaire de cinquante activités non compétitives, pour tous les niveaux, annuelles, saisonnières ou ponctuelles.

Cette volonté peut s'appuyer sur un parc d'installations sportives riche dont le maintien en état et aux normes en vigueur mérite une attention particulière tout comme les questions touchant aux conditions d'encadrement des pratiques sportives.

Afin de satisfaire les demandes croissantes d'utilisation des installations sportives de la métropole, les partenaires veilleront à respecter un principe de réciprocité et d'équilibre tarifaire.

Ainsi Dijon Métropole, la Ville de Dijon et l'uB faciliteront l'accès et l'utilisation de leurs équipements sportifs aux étudiants du site, dans la limite des créneaux disponibles et dans un cadre de tarification unifiée. A l'image de ce qui est pratiqué avec le département et la Région pour les collèges et les lycées, cette tarification commune facilitera les échanges et permettra d'optimiser les réservations. Cette offre tarifaire et d'accès aux équipements sportifs pourrait être intégrée à la carte étudiant.

Par ailleurs, la Métropole et la Ville de Dijon poursuivront leur soutien aux manifestations sportives étudiantes d'envergure, par une aide financière, un soutien logistique ou la mise à disposition d'équipements ou d'espaces de leurs territoires. L'université de Bourgogne facilitera également le déroulement d'événements sportifs sur son campus par la mise à disposition d'équipements ou d'espaces extérieurs dans la limite de leur disponibilité.

#### 1.2 Développer et promouvoir l'entrepreneuriat étudiant et l'innovation

Les partenaires affirment leur volonté de développer une politique de l'entrepreneuriat étudiants (pendant et à la sortie du cycle d'études), notamment dans la formation et le soutien aux doctorants pour créer leur entreprise.

Il s'agit de sensibiliser les étudiants, d'organiser un réel accompagnement et de faire de ce parcours difficile une réussite. Mais aussi de favoriser les conditions de création en fournissant par exemple les équipements nécessaires au développement du projet du créateur. Une collaboration renforcée entre filières, université, grandes écoles et acteurs économiques doit être organisée.

L'université de Bourgogne a développé une offre de formation visant à sensibiliser les étudiants, et notamment les docteurs et les doctorants à l'entrepreneuriat et à promouvoir le doctorat auprès des entreprises.

Afin de sensibiliser, former et accompagner les étudiants dans l'entrepreneuriat, l'université de Bourgogne est membre fondateur de PEPITE. Labellisé en mars 2014, PEPITE Bourgogne-Franche-Comté est un des vingt-neuf *Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat* mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il propose un ensemble d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement destinées aux étudiants dans l'objectif de développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation, de faire émerger des projets innovants utiles au développement de notre territoire ou de faciliter l'insertion professionnelle en apportant des compétences entrepreneuriales aux étudiantes et étudiants de Bourgogne-Franche-Comté.

Des événements fédérateurs de toutes les initiatives entrepreneuriales étudiantes associant l'uB, les grandes écoles, et mobilisant la communauté étudiante et universitaire, entreprises et territoires, pourraient être encore développés pour valoriser les actions, les créations et parcours, et accroître à cette occasion les liens entre université et entreprises.

### 1.3 Soutenir la mobilité internationale et l'accueil/intégration des étudiants et chercheurs internationaux

Les partenaires affirment leur ambition de développer une politique internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette ambition passe notamment par le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux.

La Métropole et la Ville de Dijon continueront d'organiser deux temps d'accueil, au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre au cours desquels les étudiants internationaux seront reçus à l'Hôtel de Ville et bénéficieront d'une visite guidée de la Ville et d'un passeport d'accès gratuit aux installations sportives et culturelles. Il pourrait être imaginé d'organiser un concert de rentrée des étudiants et y développer le village des associations sur le campus, et étudier toutes sollicitations émises lors des Agora jeunes.

Au-delà de ce temps d'accueil institutionnel, les partenaires appuieront tous les dispositifs favorisant l'intégration des étudiants et chercheurs internationaux.

Un livret d'accueil ou un outil numérique commun pour les étudiants et chercheurs étrangers pourrait être spécifiquement conçu.

En s'appuyant sur le centre de services *EURAXESS* de l'université de Bourgogne qui est un interlocuteur privilégié pour les scientifiques étrangers qui arrivent en France et pour les équipes de recherche qui les accueillent, un guichet d'accueil des doctorants notamment pourrait être mis en place en lien avec la préfecture, la ville, la métropole et ce afin d'enrichir l'offre d'accueil pour les familles des talents internationaux de la même façon que l'agence métropolitaine porte une offre d'accueil aux familles des salariés nouvellement arrivés. Globalement c'est donc l'ambition du développement d'un *Welcome desk* commun qui est portée ici.

Ces dispositifs d'accueil continueront de s'appuyer sur les relais associatifs et étudiants existants dont le rôle d'animation, notamment, est essentiel.

Un élément clé de la politique internationale porte également sur le français langue étrangère. A l'échelle de la métropole, des actions de soutien, de développement et de coordination des apprenants du français langue étrangère seront déployées.

### 1.4 Accompagner la dynamique de service aux étudiants et à la communauté universitaire dans le cadre du Campus durable et inclusif

L'université de Bourgogne a une place essentielle pour répondre aux enjeux du développement durable sur le territoire. Elle assure la formation des citoyens de demain, prépare aux nouveaux

métiers liés à notre monde en transition et développe les recherches et innovations qui permettront aux générations futures de surmonter les défis que nous leur laissons.

Depuis 2010, Dijon Métropole accompagne l'université de Bourgogne dans sa stratégie de développement durable.

L'année 2018 a vu la création de la commission biodiversité dont l'objectif était de définir un certain nombre d'actions visant à favoriser la biodiversité sur les campus (notamment : plantations d'arbres et fauche tardive sur 7 ha avec inventaire des espèces).

En 2021, cette commission a été transformée en commission empreinte environnementale avec la création de sous-groupes de travail : biodiversité, gestion des déchets, communications et empreinte carbone. Chaque année enfin sont organisés des événements lors de la semaine Développement Durable ou lors de la semaine européenne de réduction des déchets. Ces actions sont à destination des étudiants et des personnels.

Elle participe également aux appels à projet énergétique de la DIE (TIGRE et France relance). Dans la mesure du possible, les opérations menées génèrent des certificats d'économie d'énergies que l'université valorise.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de l'uB qui vise à poursuivre l'aménagement d'un campus où il fait bon vivre. Ainsi, les questions du bien-être, du bien-vivre (espaces verts, vergers, aménagements urbains par exemple), de la tranquillité et de la sécurité des usagers sur le campus feront l'objet d'une attention particulière et pourront donner lieu à des actions communes.

Dijon Métropole poursuit son soutien à l'université de Bourgogne sur cette thématique Campus Durable et soutiendra les initiatives de l'université de Bourgogne et des étudiants notamment sur les champs d'importance majeure que sont la transition climatique et l'alimentation durable.

### **Focus sur le Campus inclusif et la qualité de vie**

Les partenaires pourront tout d'abord s'appuyer, pour développer la qualité de vie sur le campus, sur *La P'tite Fac*. Créée au début des années 1980 par le personnel de l'université de Bourgogne pour permettre à leurs enfants de trouver un établissement qui les accueille le mercredi quand leurs parents se trouvaient sur le lieu de travail, *La P'tite Fac* est aujourd'hui une crèche associative à gestion parentale située sur le campus Montmuzard de l'université de Bourgogne. D'une capacité d'accueil de 55 berceaux, cette structure permet d'accueillir les enfants de deux mois et demi à quatre ans. Elle est ouverte aux étudiants et personnels de l'université de Bourgogne mais également aussi aux autres administrations et aux entreprises privées.

Engagée dans la lutte contre le harcèlement et pour l'égalité Femmes-Hommes, l'uB déploie également une politique affirmée sur ces questions. L'université de Bourgogne est signataire avec dix autres établissements d'enseignement supérieur dijonnais d'une convention (Amacod) avec la ville de Dijon et la ligue de l'enseignement sur ce thème de prévention des situations de harcèlement et de lutte contre les discriminations.

Elle a ainsi mis en place un dispositif de signalement de situations de violences sexuelles, harcèlement sexuel ou moral, agissements sexistes et de discrimination. Ce dispositif constitue une action forte pour l'uB qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de qualité de vie au travail. En lien avec le plan « Egalité Femmes-Hommes » de l'université de Bourgogne, ce dispositif a pour objectif de permettre aux victimes de harcèlement moral, sexuel ou de discriminations de témoigner de leur situation afin qu'elle puisse être traitée.

Le plan « Egalité Femmes-Hommes » a été adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 9 avril 2021. Le dispositif mis en place prévoit de traiter les écarts de rémunération, l'égalité dans l'accès aux emplois et fonctions, l'articulation entre la vie personnelle et l'activité professionnelle et le traitement des actes de violence et de discrimination incluant le harcèlement

sexuel. Il est décliné sur une première phase de trois années et fera l'objet d'une évaluation annuelle par le COPIL égalité Femmes-Hommes et le COPIL QVT.

## 2. Levier 2 : L'intensification des collaborations avec les filières d'excellence et les grands projets de la métropole pour renforcer l'innovation, l'attractivité et le rayonnement du territoire

Les partenaires conviennent d'une implication opérationnelle autour des domaines structurants et différenciants en recherche et en formation ainsi que sur chacune des filières d'excellence du territoire comme la santé, l'agro-alimentation, le numérique, la gastronomie et le vin, ainsi que sur la filière d'avenir Hydrogène Energies durables et écoconstruction.

En lien avec ces filières, on peut citer les projets structurants comme *Réadaptic* dans le domaine de Rééducation, Réadaptation Physique et Cognitive porté par le CHU, le déploiement de la stratégie métropolitaine de transition alimentaire *ProDij* avec notamment le programme labellisé Territoire d'Innovation du PIA 3 « Dijon, Alimentation durable 2030 », le programme *OnDijon* de ville intelligente, le projet européen H2020 *Response* autour de quartiers à énergie positive, le projet *Dijon Métropole Smart Energy* dans le domaine de la production d'hydrogène vert pour la mobilité, la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin ou encore l'installation de l'Organisation Internationale du Vin (et ses 48 pays membres).

Autour de ces projets, il pourrait être défini un programme d'actions commun pour accompagner les besoins de formation et développer les formations, les actions de valorisation et de développement de la recherche, le transfert de technologie, l'innovation, la création d'entreprises, la réponse aux appels à projets, l'organisation de colloques et conférences scientifiques par exemple.

L'ambition et les axes scientifiques pluridisciplinaires de l'université de Bourgogne ainsi que sa politique volontariste en matière de formation initiale, par apprentissage et tout au long de la vie devront être fortement soulignés et soutenus, en lien avec les filières d'excellence et les grands projets du territoire.

Les partenaires affirment aussi une politique ambitieuse de valorisation et de développement à partir de la recherche. La valorisation des résultats de la recherche publique contribue fortement au développement économique en favorisant l'innovation et la création d'entreprises à fort potentiel de croissance, le renforcement d'entreprises déjà existantes via l'innovation. Ces objectifs communs s'expriment particulièrement à travers les partenariats tissés avec les pôles de compétitivité, l'incubateur régional DECA BFC et la Société d'Accélération de Transfert de Technologie, SATT SAYENS.

Cette politique doit également s'exprimer au travers d'une collaboration renforcée permettant des réponses territoriales aux appels à projets et dispositifs tels que ceux lancés par la Commission Européenne ou dans le cadre de dispositifs comme le Programme Investissement d'Avenir (PIA) ou France 2030.

De même, l'organisation ainsi que la participation de l'université de Bourgogne à des manifestations scientifiques et autres événements permettent de valoriser le potentiel de formation et de recherche du territoire. Par ailleurs, la diffusion de la culture scientifique et technologique, les colloques, congrès, symposiums universitaires seront considérés comme un levier de développement spécifique pour renforcer la visibilité et l'attractivité du site.

### 2.1 Promouvoir la culture scientifique, le soutien aux colloques et congrès

**La diffusion de la culture scientifique et technologique, les colloques, congrès, symposiums universitaires seront considérés comme un levier de développement spécifique pour renforcer la visibilité et l'attractivité du site.**

Dijon Métropole accompagne la dynamique scientifique avec l'appui à l'organisation de congrès et colloques sur le territoire. Elle crée son Bureau des congrès rattaché à l'Office du Tourisme métropolitain, qui sera l'interlocuteur de l'Université de Bourgogne pour toute planification de congrès ciblés.

En matière de formation, la Ville de Dijon, Dijon Métropole et l'université de Bourgogne poursuivront en outre la mise en place des partenariats de travaux sur des thématiques à enjeux de la collectivité, de diverses façons, dont des contrats d'études avec des groupes d'étudiants.

Les personnels de Dijon Métropole et la ville de Dijon privilégieront également l'échange de compétences avec les enseignants-chercheurs des unités de recherche de l'Université qui se concrétisera sous la forme de participation à des travaux, d'apports d'expertises, et de compétences méthodologiques. Ces échanges offriront en retour un terrain d'expérience pour les travaux de recherche. Ces relations se formaliseront au travers d'une convention de partenariat au cas par cas.

Ceci est notamment le cas dans le cadre du programme de la plateforme d'observation des pratiques et des stratégies urbaines, *POPSU métropole, 2018-2021*, entre l'Etat, Dijon métropole et l'université de Bourgogne et la poursuite pour les années à venir.

Ces partenariats peuvent aussi déboucher sur l'embauche de thèses Cifre (conventions industrielles de formation par la recherche) avec des retombées pour le territoire, visant à renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, pour favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises ou collectivités, et contribuer au processus d'innovation.

Le champ de la culture scientifique investit largement l'espace social, plaçant les universités au cœur des territoires dans leurs missions de partage des travaux des chercheurs, de lien avec les industries, et de sensibilisation citoyenne. Dans ce domaine, l'uB peut s'appuyer sur l'Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM) qui est un centre de ressources unique en France, exerçant en région une mission nationale, internationale francophone. Il intervient et développe une expertise dans les champs de la formation, de l'édition, de l'information-documentation et abrite en son sein un Observatoire de la CSTI.

Plusieurs évènements sont emblématiques de la culture scientifique :

- **L'Experimentarium** : l'Experimentarium de l'uB organise plus de 1 500 rencontres chercheurs-public (à partir de 11 ans) chaque année.
- **La Nuit des chercheurs** : cette nuit est un événement de rencontre entre les chercheurs et le public, dans des lieux aménagés pour obtenir une atmosphère intimiste, afin de favoriser le dialogue. Cette manifestation métamorphose toute une partie du campus en des lieux de découvertes du métier de chercheur avec chaque année des événements nouveaux (concerts pour illustrer les liens entre cognition et musique, vidéos, expériences partagées en direct avec le public). De très nombreuses réalisations texte, audio et vidéo sont produites à la suite de chaque édition de cet événement.
- **Le partenariat avec le Jardin de l'Arquebuse** : l'université de Bourgogne participe également aux actions conduites par le Jardin de l'Arquebuse qui, au travers du concept de Jardin des sciences, constitue un lieu unique d'initiatives liées à la biodiversité (planétarium, muséum et du jardin botanique).

## 2.2 Renforcer les capacités de recherche et de développement à l'international

Les partenaires ont l'ambition commune de s'affirmer sur la scène internationale.

L'université de Bourgogne s'appuie en particulier sur son rayonnement scientifique et sa capacité à attirer des étudiants et chercheurs talentueux du monde entier tout en maintenant une pluridisciplinarité de l'offre de formation et de la recherche constitutive de son identité.



L'ambition de développer une politique internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduit également par des actions visant à renforcer l'attractivité de la métropole de Dijon pour les étudiants et chercheurs internationaux (développement de formations dispensées en anglais pour les masters en particulier, déploiement d'un réseau d'alumni, bourses permettant d'attirer de bonnes candidatures, par exemple).

La métropole et la ville de Dijon réaffirment également leur souhait de continuer à associer l'université de Bourgogne dans le déploiement de ses actions internationales, dans le cadre de ses partenariats et jumelages, de ses projets de coopération, ou en tant que partenaire dans l'accueil de délégations étrangères à Dijon ou l'envoi de délégations métropolitaines à l'étranger. Dans cette perspective, un échange d'informations régulier permettra de coordonner les actions conjointes.

Historiquement, l'uB structure son rayonnement international à partir d'un partenariat hautement intégré avec l'université Johannes Gutenberg de Mayence (JGM) qui est un acteur lui aussi au fort rayonnement international. Mayence étant la ville jumelle de Dijon, JGM et l'uB ont construit au fil du temps un ensemble de partenariats multidisciplinaires qui incluent aussi bien des actions de recherche que de formation. Cela va de doubles diplômes dans les domaines des langues, littérature et humanités aux sciences expérimentales en passant par la formation des professeurs du second degré notamment.

C'est donc tout naturellement que l'uB et l'université Johannes Gutenberg de Mayence se sont associées pour être à l'origine, sur l'initiative de l'uB, d'une alliance européenne dénommée FORTHEM (Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility) qui a été l'une des dix-sept premières alliances à être sélectionnée dans le cadre de l'Initiative Universités européennes. FORTHEM associe aujourd'hui l'uB à huit autres établissements : les universités Johannes Gutenberg de Mayence en Allemagne, de Jyväskylä en Finlande, de Riga en Lettonie, d'Opole en Pologne, de Palerme en Italie et de Valence en Espagne, d'Agder en Norvège et de Sibiu en Roumanie.

Cette alliance a pour but de développer d'une manière durable les coopérations ambitieuses et sans frontière sous la forme d'un campus européen de recherche, d'enseignement et d'innovation. -Etablie en 2019, sa mission principale est de penser à de nouvelles formes de coopérations possibles afin de :

- travailler ensemble pour apporter un "esprit d'Europe" dans chaque classe,
- de partager et tirer parti des méthodes de travail les plus innovantes,
- de construire un modèle commun pour toutes les universités européennes à venir.

Les partenaires de la présente convention réaffirment l'importance de poursuivre avec efficacité le déploiement de cette alliance européenne. Ils assureront notamment un bon niveau de communication sur les grands rendez-vous de cette alliance et ses résultats concrets afin de contribuer à renforcer sa visibilité au sein de la métropole et à l'échelle internationale.

L'uB met en œuvre depuis plusieurs années une stratégie, appelée à se poursuivre et à s'élargir à d'autres champs du savoir, visant à faire émerger des masters dispensés en langue anglaise reflétant sa pluridisciplinarité. Aujourd'hui, elle compte des formations de ce type dans de nombreux champs disciplinaires (informatique et électronique, robotique, sciences de santé, sciences de la vie, microbiologie, physique, mathématiques, chimie, sciences humaines et sociales notamment).

Les partenaires affirment enfin leur volonté de renforcer l'accueil des congrès scientifiques, particulièrement en lien avec les grandes filières d'excellence et autour des projets structurants de la métropole en lien avec le développement durable, avec une dimension internationale. Cela se traduira notamment par le renforcement de l'échange d'informations entre les partenaires, en amont, sur les événements susceptibles d'être accueillis à Dijon et du partenariat dans ce cadre de l'université de Bourgogne au Bureau des Congrès de l'Office du Tourisme de Dijon Métropole.



## 2.3 Renforcer les collaborations dans les filières d'excellence et les projets du territoire

### a. La filière santé

Forte de 4 000 emplois, de 100 entreprises et d'un chiffre d'affaires cumulé de 1,2 milliard d'euros sur le territoire, la filière santé est particulièrement dynamique et source d'innovations.

Après une analyse des forces et faiblesses du parcours de l'innovation en santé du territoire et l'émergence de plusieurs projets structurants, la Métropole de Dijon, le CHU Dijon-Bourgogne, le Centre Georges-François Leclerc, l'Université de Bourgogne et le *Pôle BFCare* ont créé en 2021 le *Technopole SANTENOV*.

Présidé par le Doyen de l'UFR Sciences de Santé et entouré d'une équipe de gouvernance composée de représentants des cinq membres fondateurs, le *Technopole SANTENOV* a pour vocation de fédérer, d'incarner et de renforcer la visibilité et l'attractivité de l'écosystème en santé de la métropole ainsi que de favoriser l'émergence et le développement de produits et services innovants pour relever les défis en santé.

Pour assurer ses missions, le *Technopole SANTENOV* peut s'appuyer sur les atouts de la filière santé métropolitaine :

- Un secteur marchand consistant qui est le 1er pôle régional des industries de santé ;
- Un écosystème R&D à la pointe de l'excellence académique et de l'innovation en santé qui se traduit par l'excellente place de la filière santé de l'université de Bourgogne dans le classement de Shanghai et illustrée, entre autres par les projets de Jambe bionique de *Proteor* ou de Peau artificielle d'*Urgo* ;
- Des projets d'excellence en recherche comme le LabEx *LIPSTIC* ou l'EquipEx *IMAPPI* (développement d'un prototype d'imagerie couplant TEP et IRM) dans lesquels sont impliqués plusieurs laboratoires de l'université de Bourgogne comme par exemple l'Institut de Chimie Moléculaire de l'université de Bourgogne (ICMUB) dans le domaine des sondes intelligentes et de la chimie pour l'imagerie ;
- Des expertises reconnues incarnées par des projets structurants emblématiques de notre territoire, par exemple *PHARM'IMAGE* en médecine de précision en oncologie, *Rédaptic* en Rééducation physique et cognitive, *POWDER ON* en technologies des poudres pharmaceutiques par exemple.

Ainsi, *SANTENOV* est le lieu et l'interlocuteur privilégié pour mener des réflexions transversales favorisant le potentiel d'innovation de l'écosystème santé dijonnais via le renforcement des maillons du continuum enseignement supérieur, recherche et innovation et développement économique.

A titre illustratif, on peut citer par exemple les initiatives soutenues au titre du Technopole santé pour faire émerger une filière de formation en Intelligence Artificielle-Santé en appui sur l'UFR Sciences de santé de l'université de Bourgogne, d'autres UFR partenaires de l'uB et des écoles d'ingénieurs.

Les actions financées dans le cadre de la présente convention concerneront principalement les champs suivants :

- Rayonnement international : soutien aux colloques nationaux ou internationaux majeurs en lien avec les domaines prioritaires (DAS) retenus par Santenov et sur des domaines d'intérêt à fort potentiel de valorisation économique locale, soutien à la mobilité scientifique à l'international de hauts potentiels académiques et accueil de doctorants ou post-doc internationaux ;
- Recherche-innovation : dispositifs d'interface favorisant le transfert et la collaboration avec les PME, TPE et startup, des projets de recherche-innovation collaborative entre acteurs publics et privés prioritairement sur les domaines en santé retenus par Santenov notamment les 3 DAS retenus (médecine de précision & théranostique, médecine de réadaptation & santé numérique, médecine régénérative & bioproduction) ;

- **Formation** : création de nouvelles filières de formations ou renforcement des cursus existants en lien avec les DAS retenus par Santenov et les besoins exprimés par les acteurs fédérés dans le Hub Emplois & Compétences des Industries de santé ;
- **Entrepreneuriat** : sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, dispositifs favorisant l'accroissement du nombre d'entreprises innovantes en santé issues du monde académique.

#### b. La filière agro-alimentation et la transition alimentaire

Le développement et la notoriété de la filière agro-alimentation de Dijon Métropole s'appuie notamment sur les 2 500 emplois présents sur le territoire, plus de 600 chercheurs et au moins quatre Unités Mixtes de Recherche (UMR) emblématiques : Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (UMR CSGA), Procédés Alimentaires et Microbiologiques (UMR PAM), Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux espaces Ruraux (UMR CESAER), Agroécologie (une des plus grosses UMR INRAE de France).

La SATT SAYENS qui gère plusieurs plateformes technologiques dédiées à la microbiologie et à l'alimentation contribue au transfert de technologie et à l'émergence de start up à partir de la valorisation de la recherche.

L'ensemble de l'écosystème de recherche a fortifié l'émergence et la pérennisation de plusieurs structures de transfert de technologies et d'interface avec les entreprises : le pôle de compétitivité *Vitagora* et *Agronov* (la *smart agriculture* et l'agro-écologie), soit au total une trentaine d'ingénieurs dédiés à l'interface entre les laboratoires et les entreprises.

Les partenaires de l'écosystème concourent souvent à des Appels à projets européens et nationaux.

Dijon Métropole et ses partenaires sont labellisés « Territoires d'innovation » depuis 2019 et pour 10 ans sur le thème de l'alimentation durable. Plusieurs laboratoires de l'université sont porteurs d'actions et d'opérations au sein du projet « Dijon, alimentation Durable 2030 » qui associe plus de 50 chercheurs dijonnais pour favoriser l'innovation dans la transition alimentaire. A partir de ce projet collaboratif labellisé « Territoires d'Innovation », Dijon métropole développe un vaste programme de transition alimentaire dont le principe repose sur un système original partant du « mieux manger » pour stimuler le « mieux produire ». Ce système vertueux repose sur les moteurs d'innovation (digital, technologie, formation, organisation) et intègre le concept de *One Health* par l'alimentation durable.

Cet écosystème reconnu se développe aussi à l'international (Forthem Lab-Foodtech, ERASMUS+, BRAFAGRI, ARFAGRI, ...) et participe activement au Comité d'orientation stratégique de la Cité Internationale de la gastronomie et du Vin (CIGV).

En outre, l'université de Bourgogne est membre du consortium du projet HARMi (Harnessing Microbiomes for Sustainable Development) lauréat de l'appel à projets PIA *ExcellencES*. Rassemblant plus de 250 chercheurs du site Bourgogne-Franche-Comté (universités, organismes nationaux de recherche, établissements de santé) ainsi que plusieurs entreprises, ce projet, coordonné par Laurent Philippot de l'INRAE, vise à mieux comprendre les microbes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants et ce afin de mieux les utiliser pour faire face aux problématiques mondiales actuelles. Le consortium HARMi est reconnu par le Grand Défi ferments du Futur lancée en septembre 2022 et s'inscrit dans la stratégie territoriale de Dijon métropole en faveur de la microbiologie appliquée à la transition alimentaire.

Les actions financées dans le cadre de la présente convention concerneront principalement les champs suivants :

- **Rayonnement international** : accueil de colloques internationaux majeurs, accueil de doctorants ou post-doc internationaux ;
- **Recherche-innovation** : dispositifs d'interface favorisant le transfert et la collaboration avec les PME, TPE et startup, des projets de recherche-innovation collaborative en lien avec les acteurs de la filière Agro-alimentation et les projets de transition alimentaire (innovation

technologique, innovation sociale, nouveaux modèles économiques sur les coûts évités, alimentation bas carbone et empreinte environnementale de l'alimentation, transition par les usages, comportements psycho-sociaux de l'alimentation, ...). Dans le cadre du comité de coordination des plateformes technologiques, la promotion et le développement des services de transfert et R&D aux entreprises et Start up de la filière agro-alimentation fera l'objet d'une attention particulière ;

- Formation : création de nouvelles formations ou renforcement des cursus existants en lien avec les besoins exprimés par la filière dans la recherche de complémentarité avec les autres établissements d'enseignement supérieur (BSB, IAD notamment) ;
- Entrepreneuriat : sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, partenariat avec des entreprises en création...en particulier sur les thèmes foodtech (digital appliqué à la transition alimentaire) et Biotech (microbiologie appliquée à la transition alimentaire).

### c. La filière numérique

Forte de plus de 3 000 emplois et de 350 entreprises, la filière numérique de Dijon Métropole a développé des expertises reconnues dans les domaines de la *FoodTech*, du numérique appliqué à la santé, de la ville et des bâtiments intelligents et de l'industrie 4.0 avec le *Cluster Robotics Valley*.

Dans le domaine de la ville intelligente en particulier, Dijon Métropole porte le projet *OnDijon*, autour de la gestion connectée des équipements urbains des espaces publics. Ce projet amène la collectivité à réinterroger la gouvernance des données territoriales. Cela a conduit à la création d'une chaire *Smart City et gouvernance de la donnée* regroupant des laboratoires de l'université de Bourgogne (Centre Innovation et Droit, Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique, Connaissance et Intelligence Artificielle Distribuées, Laboratoire d'Économie de Dijon) de différentes disciplines pour favoriser de nouvelles approches de gouvernance partagée des données et proposer des formations sur ce thème.

Dijon Métropole est également engagée dans le projet européen H2020 *RESPONSE* qui vise à développer deux îlots urbains à énergie positive dans le quartier de la Fontaine d'Ouche. Au-delà des dimensions de rénovation thermique, ce projet doit faire face à de nombreux enjeux liés à la collecte, à la modélisation et au partage des données, ainsi qu'à l'engagement de citoyens et à l'*empowerment*. Plusieurs laboratoires de l'université de Bourgogne sont parties prenantes de ce projet (CID, CIAD...).

Enfin l'université de Bourgogne est un partenaire clé pour porter une réflexion en matière de cybersécurité, sur les besoins de formation en informatique pour répondre aux compétences que recherchent les entreprises du territoire comme, par exemple, le Master 2 « *Health-AI* » (Santé-Intelligence Artificielle) dispensé intégralement en langue anglaise qui vise à fournir aux étudiants des bases et des méthodologies scientifiques solides pour participer au domaine en pleine croissance de l'intelligence artificielle pour la santé et qui fait le lien entre les connaissances et compétences des domaines de l'informatique et du traitement d'images/traitement du signal.

Dijon Métropole porte un projet de tiers lieu sur la transition numérique et environnementale de la ville et qui sera développé sur le campus métropolitain. Le partenariat futur avec l'université de Bourgogne consistera à engager les acteurs de la recherche académique et de l'enseignement supérieur dans des travaux de co-création avec les entreprises du territoire et les citoyens pour faire émerger des projets innovants dans le domaine de l'innovation urbaine, notamment en lien avec les projets *OnDijon* et *Response*.

Ces projets peuvent en particulier s'appuyer sur le partage de données entre la collectivité, les laboratoires et les entreprises en vue de développer les expérimentations en lien avec le campus.

Parmi les projets d'excellence au sein desquels des équipes de recherche de l'université de Bourgogne sont impliqués citons notamment, les projets *SMARTLIGHT* et *CALHIPSO* lauréats de l'appel à projets PIA EQUIPEX+ 2020.

- *SMARTLIGHT* est une plateforme de recherche dotée d'installations clés pour générer des connaissances nouvelles en photonique intelligente, tout en s'impliquant dans l'innovation industrielle. Ce projet associe un très haut niveau d'excellence scientifique et d'expertise complémentaire parmi les membres du laboratoire ICB (Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne) et de l'Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique – Sciences et Technologies). Plus de 120 scientifiques y développeront des recherches de pointe en nano-optique, photonique ultrarapide, fibre optique, photonique non linéaire, optique quantique et télécommunications pouvant avoir des retombées dans de nombreux secteurs d'applications, tels que les communications, l'informatique, les transports, la santé, l'environnement, et la sécurité. Le projet favorisera le développement de nouveaux dispositifs autonomes à forte valeur ajoutée et faible empreinte énergétique.
- *CALHIPSO* (Compaction et Assemblage d'alliages métalliques par HIP, une Solution InnOvante) est un projet ambitieux de mise en œuvre de la technologie HIP (« Hot Isostatic Pressing », Compression Isostatique à Chaud) dans l'industrie métallurgique (aéronautique, défense, nucléaire par exemple).

Les actions financées dans le cadre de la présente convention concerneront principalement les champs suivants :

- Rayonnement international : accueil de colloques internationaux majeurs, accueil de doctorants ou post-doc internationaux ;
- Recherche-innovation : dispositifs d'interface favorisant le transfert et la collaboration avec les PME, TPE et startup, des projets de recherche-innovation collaborative en lien avec les acteurs de la filière numériques prioritairement sur les thèmes de la ville intelligente et bas carbone, l'industrie 4.0, le numérique santé et le numérique appliqué à l'agroalimentaire
- Formation : création de nouvelles formations ou renforcement des cursus existants en lien avec les besoins exprimés par la filière (Développement informatique, data sciences, cybersécurité par exemple) ;
- Entrepreneuriat : sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, partenariat avec des entreprises en création notamment.

#### d. La filière Gastronomie, vigne et vin

La Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin avec l'école Ferrandi et le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, l'arrivée récente de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, la Chaire internationale Culture et Traditions du Vin, la stratégie métropolitaine de reconquête du vignoble dijonnais avec notamment l'acquisition de plusieurs domaines à la Cras et à la Motte Giron, confortent Dijon dans son positionnement d'incorruptible destination du « bien manger » et du « bien boire ».

La chaire « *Culture et Traditions du Vin* » de l'Université de Bourgogne fonde son action sur un réseau international de partenaires du monde académique, du monde professionnel vitivinicole et des entreprises, du monde culturel et du monde institutionnel.

Hébergée à l'Institut « Jules Guyot », elle s'inscrit dans une optique de développement et de diffusion de tous les savoirs touchant à la vigne et au vin afin de permettre de mieux appréhender le vin comme produit culturel, vecteur de civilisation et a pour objectif de dynamiser les programmes pluridisciplinaires de recherche, de formation et de valorisation (congrès, colloques, ateliers de travail, expositions temporaires co-conçues et réalisées avec le jardin des sciences & Biodiversité par exemple) sur la vigne et le vin au sein de son réseau international, en particulier à destination des pays émergents et en vue du rayonnement mondial des vignobles.

L'uB est par ailleurs membre du groupement d'intérêt public *Pôle Bourgogne Vigne et Vin (BVV)* qui fédère quatorze partenaires, acteurs majeurs de la recherche, de la formation et du transfert dans les

domaines de la vigne et du vin en Bourgogne. Autour de ses membres fondateurs, le groupement associe à ses travaux un ensemble de partenaires locaux et nationaux, également investis dans ses domaines de compétences, lui permettant de créer des synergies larges et de coordonner des actions d'envergure. L'objectif du BVV est de valoriser la Bourgogne comme terre d'excellence de la recherche, de la formation et du transfert dans les domaines de la vigne et du vin, de gagner en lisibilité et visibilité, en reconnaissance et renommée, à l'échelle locale, nationale et internationale.

A son arrivée en 2022, l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) a également confié cent années de ses archives à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon afin que ce patrimoine scientifique et historique soit classé, inventorié, numérisé grâce au concours des personnels et des équipements scientifiques du pôle « archives, documentation, numérisation » de la plateforme Humanités Numériques de la MSH de Dijon. Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'un partenariat noué quelques années auparavant dans le cadre duquel l'OIV avait confié à cette dernière sa collection complète de bulletins d'information (1927-2014) qui sont désormais numérisés et accessibles à toutes et tous depuis le portail *Pandor* de la MSH. L'ensemble de ces projets peuvent par ailleurs bénéficier, pour le stockage, la sauvegarde et l'exploitation de ces données numériques du *Green Data Center* de l'uB créé en 2015.

#### e. La filière Energies et Bâtiments durables

Dijon Métropole est engagée dans une politique de développement durable ambitieuse qui vise à la neutralité carbone du territoire à l'horizon 2050. Cet objectif de transition urbaine vers une ville décarbonée s'appuie à la fois sur des projets structurants menés par la collectivité et sur une volonté de structurer les forces académiques et économiques du territoire dans les thématiques de l'énergie, de la construction et du développement durable.

Sur le volet énergétique, Dijon Métropole a lancé un plan de remplacement de l'ensemble de sa flotte de bus et de bennes à ordures par des véhicules hydrogène à horizon 2030. Ceux-ci seront alimentés par deux unités de production et de distribution d'hydrogène. Elle sera alimentée par l'électricité verte issue de la combustion de déchets ménagers dans son unité de valorisation énergétique et par la ferme photovoltaïque contigüe. Ce projet représente un investissement de 100 millions d'euros.

Le projet *Response* (*vide supra*), par sa capacité d'expérimentation et de réplication des solutions technologiques pour un urbanisme à énergie positive est également un élément important de cette stratégie. La diversité des partenaires économiques et académiques engagés dans le projet en fait par ailleurs une opportunité de fédérer les acteurs de la recherche, de l'innovation, de la construction, de l'énergie et des services urbains autour de ces thématiques.

Le Tiers-Lieu dédié à la Ville intelligente et décarbonée prévu dans le bâtiment du Campus Métropolitain vise à être le lieu d'animation de cette filière. Le Campus des métiers et qualifications, *CMQ Green City* « Energie et construction vers une ville intelligente et décarbonée » est également un acteur clé de cette volonté de coordination de l'enseignement supérieur, des entreprises et des collectivités.

Cette dynamique s'appuie également sur des projets portés par des acteurs privés du territoire. On peut notamment citer le projet de tour de logement à énergie positive dans le quartier de l'Arsenal par le groupe *Elithis*, qui avait déjà réalisé à Dijon il y a plus de 10 ans la première tour de bureau à énergie positive dans le quartier Clémenceau.

Pour se positionner comme un territoire de référence en la matière, Dijon Métropole peut compter sur l'excellence des laboratoires de recherche de l'uB et de son enseignement supérieur. L'université de Bourgogne dispose d'un historique fort en matière de recherche liée à la maquette numérique du bâtiment (BIM), à la caractérisation des îlots de chaleurs ou à la modélisation urbaine. L'arrivée de l'ESTP et de sa spécialisation Smart City viennent ajouter des expertises complémentaires à ce dispositif.

Les actions financées dans la présente convention concerneront principalement les champs suivants :

- Rayonnement international : accueil de colloques internationaux majeurs, accueil de doctorants ou post-doc internationaux ;
- Recherche-innovation : dispositifs d'interface favorisant le transfert et la collaboration avec les PME, TPE et startup, des projets de recherche-innovation collaborative en lien avec les acteurs de la filière Energie et construction durable prioritairement sur les thèmes de la ville intelligente et bas carbone, du bâtiment intelligent, de la mobilité et de l'adaptation au changement climatique entre autres ;
- Formation : création de nouvelles formations ou renforcement des cursus existants en lien avec les besoins exprimés par la filière ;
- Entrepreneuriat : sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, partenariat avec des entreprises en création par exemple.

#### f. Transition écologique et climatique : la biodiversité en milieu urbain et réflexions urbaines

##### La biodiversité en milieu urbain

Plusieurs laboratoires de recherche associés à l'uB sont également impliqués dans des formations et des programmes de recherche visant à comprendre les mécanismes d'adaptation de la biodiversité en milieu urbain – menés sur l'aire de Dijon métropole qui s'inscrivent en complémentarité avec les programmes de suivis et d'expertises naturalistes menés sur le territoire par la collectivité. Parmi ceux-ci, citons par exemple :

- Le programme de recherche pluriannuel *Urbanisation et Biodiversité - Influence de l'urbanisation sur la structure et le fonctionnement des populations et communautés naturelles* dans lequel sont impliquées des équipes du laboratoire Biogéosciences ;
- Le programme de recherche européen *VOODOO - Viral ecO-evOLutionary Dynamics of wild and domestic pOllinatOrs under global change* financé par Biodiversa, dirigé par un chercheur INRAE du laboratoire Agroécologie et dans le cadre duquel Dijon est une zone expérimentale où des relevés et analyses sont menés ;
- Le projet *Chimie Durable pour l'Environnement et l'Agroalimentaire* soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté et le FEDER qui vise à développer de nouveaux procédés pour la récupération des métaux stratégiques à partir des minerais pauvres ou des déchets. Ce projet transversal implique en particulier des chercheurs de l'Institut de Chimie Moléculaire de l'université de Bourgogne, du laboratoire Procédés Alimentaires et Microbiologiques et du laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne spécialisés en chimie organique, chimie organométallique, catalyse, physico-chimie, chimie théorique, chimie des polymères, électrochimie, agroalimentaire, toxicologie et microbiologie ;
- Le Groupement d'Intérêt Scientifique *RECOLNAT* dont Dijon Métropole, la ville de Dijon (Jardin des Sciences) et l'université de Bourgogne sont membres fondateurs qui implique fortement le laboratoire Biogéosciences et dont l'objectif est de constituer un réseau d'excellence scientifique dans le domaine des collections naturalistes et de faciliter l'accessibilité et la visibilité de ces objets de référence pour la description et l'étude du monde vivant ;
- Le projet financé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Cohésion des territoires *Biodiv Am Urb et Morphologie urbaine 2020/2021* qui vise à améliorer la recherche et la connaissance des relations existantes entre densité, formes urbaines et biodiversité. Sur Dijon, ce projet étudie plus particulièrement les liens entre insectes pollinisateurs et morphologie urbaine.

##### Réflexions urbaines

Le programme de recherche scientifique Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies urbaines (POPSU) porté par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est l'outil national d'étude des



villes françaises. POPSU Dijon – dans lequel sont impliqués la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon ainsi que les laboratoires Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA), le Centre Interlangues TIL, le laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi), le Centre de recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (CREDIMI), Biogéosciences et le Laboratoire d'Informatique de Bourgogne (LIB) – fait partie des programmes POPSU Métropoles du PUCA, ce qui permet de comparer les travaux entre métropoles.

Le Master *Transport, Mobilité, Environnement, Climat* et le nouveau Master *Changement Climatique, Adaptation, Territoires* forment des étudiants aux préoccupations actuelles des territoires urbains en matière de mobilités et d'adaptations au changement climatique, en lien avec les réflexions portées par la métropole et la ville.

Des projets innovants de chaires pourront venir renforcer les approches et réflexions dans le domaine.

### 3. Levier 3 : Développer des équipements propices à l'innovation

Ce volet vise à renforcer les connexions entre l'offre de formation, la recherche innovation et la sphère économique au sein du site universitaire. En fonction de l'ampleur de certains projets, ils pourront bénéficier de compléments sur les dispositifs de financement existants (investissements d'avenir, France 2030, Feder...) à l'instar du *Green Datacenter* de l'université de Bourgogne labellisé *Datacenter régional ESR BFC*.

Les projets s'inscrivant sur ce volet visent notamment à développer les outils numériques ou des nouveaux espaces d'innovation pour enrichir les méthodes de créativité, de *design thinking*, de tests ou de fabrication. Les projets soutenus viseront à créer des dynamiques de partage, d'expériences et de transformations (espaces de *co working*, lieux de créativité, équipements numériques répondant aux standards d'innovation).

Il est notamment prévu dans ce cadre de développer un tiers-lieu métropolitain dédié à la ville intelligente et décarbonée. Ce tiers-lieu s'articulera autour de trois axes :

- Innovation : émergences et ingénierie de projet collaboratifs impliquant les acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur, du monde économique et de la société civile ;
- Déploiement du volet diffusion et expérimentation de la stratégie métropolitaine de la donnée : acculturation à l'usage des données urbaines ;
- Appui à l'expérimentation en lien avec les données du *DataHub* métropolitain ;
- Développement des compétences : digitalisation des entreprises de la construction et des services urbains ; Promotions des métiers de la transition énergétique.

Dijon Métropole appuiera également en particulier le développement de FabLab à l'université de Bourgogne (FabLab de l'ESIREM par exemple) pour favoriser son ouverture au monde économique.

Pour le domaine santé, la Métropole de Dijon sera attentive à ce que les initiatives et projets proposés s'inscrivent en cohérence et en synergie avec le programme « CAMPUS#2 » qui sera le bâtiment totem du Technopole Santenov et un tiers lieu d'innovation en santé et numérique chargé d'héberger et faire croître les nouveaux projets structurants en enseignement-recherche-innovation et entrepreneuriat spécifiques au domaine santé qui pourront être portés par l'Université de Bourgogne seul ou avec ses partenaires du campus universitaire (CHU Dijon, CGFL, etc.) et/ou ceux issus du monde économique.

## CHAPITRE 3 : MODE OPERATIONNEL

### 1. Signataires et durée de la convention

La présente convention est conclue entre la Ville de Dijon, Dijon métropole et l'uB pour une durée de trois (3) ans. Pour son application, elle fera l'objet de conventions d'application qui seront élaborées selon la procédure susvisée et selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Une convention d'application en juin de chaque année ;
- Une convention d'application additionnelle en décembre de chaque année.

### 2. Une gouvernance partenariale et des instances de travail collaboratif

Les partenaires conviennent d'un suivi politique et technique des grands leviers inscrits dans la convention par les organes présentés ci-dessous. L'annexe 1 présente le schéma décrivant la gouvernance et les instances de travail mises en place.

#### 2.1 Mise en place d'un comité de pilotage

Le **comité de pilotage** a pour mission de s'assurer de la réalisation opérationnelle, du suivi politique et de l'évaluation de la présente convention dans le respect des orientations stratégiques définies.

Plus précisément, il examine et valide la liste des actions à mener pour l'année en cours et l'année n+1 identifiées et proposées par les groupes de travail. Il valide les projets de conventions d'application avant délibération. Il veille à la qualité des actions menées notamment par la mise en place d'indicateurs de performance.

Le comité de pilotage est composé :

- De trois élus de la Ville de Dijon et de la Métropole de Dijon en charge des sujets d'enseignement supérieur, de la vie étudiante, de la recherche et du transfert de technologie,
- de la Direction de la DGD Attractivité et Rayonnement de la Ville de Dijon et de la Métropole et/ou la Direction du Développement économique et de l'Enseignement supérieur de Dijon Métropole,
- de trois Vice-présidents ou Vice-présidentes de l'université de Bourgogne (ou leur représentant) désigné par son président,
- du Directeur général des services de l'université de Bourgogne (ou son représentant).

En fonction des points abordés, d'autres personnes, notamment celles participant aux groupes de travail, peuvent être invitées.

Le comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an. Un relevé de décisions sera rédigé conjointement par Dijon Métropole, la Ville de Dijon et l'uB. Il sera diffusé dans les 15 jours suivants la date de réunion du comité de pilotage.

#### 2.2 Les groupes de travail

Le comité de pilotage s'appuiera sur **huit groupes de travail** mis en place pour chaque thématique et/ou axe identifiés dans les trois leviers, à savoir :

- GT 1 : Cadre de vie et campus durable et inclusif
- GT 2 : Développement et promotion de l'entrepreneuriat
- GT 3 : International, mobilités et accueil
- GT 4 : Filière Santé
- GT 5 : Filière Agro-alimentation
- GT 6 : Gastronomie, vigne et vin
- GT 7 : Filières numérique, énergie, bâtiment et développement durable



- GT 8 : Culture scientifique, colloques et congrès hors filières

Leur composition est fixée en annexe (tableau de composition des groupes de travail). Les groupes de travail se réunissent autant que de besoin.

Les groupes de travail auront pour missions de :

- Proposer au comité de pilotage des actions à mener et à soutenir pour l'année n+1 ;
- Proposer les projets de conventions d'application ;
- Assurer le suivi et la bonne réalisation des actions conduites durant l'année n et en établir la synthèse pour le comité de pilotage. Pour assurer ce suivi, les groupes de travail définiront, notamment, des indicateurs de suivi de la réalisation de chaque opération qui seront également soumis au comité de pilotage *in fine*.

Ils se réuniront au moins trois fois par an.

Les missions des groupes de travail et du comité de pilotage sont facilitées par la mise en place d'une équipe dédiée de coordination au sein de Dijon Métropole.

### 2.3 Régime financier

Dijon Métropole prévoit un montant estimatif de financement annuel de 240 000 € pour l'ensemble des actions sur les trois leviers, à l'exclusion de celles relevant du GT 1 : Cadre de vie et campus durable. Concernant ce GT, les crédits seront sollicités hors convention au niveau des différentes Directions au sein de la Ville de Dijon (sport, culture, santé, social...) et seront décidés dans le cadre des prévisions budgétaires et en tenant compte des précédents budgets alloués et des demandes émanant du GT.

Un report d'une partie de l'enveloppe financière sur les années suivantes peut être envisagé avec l'accord de Dijon Métropole.

L'enveloppe financière maximale de 240 000 € inclut des financements en fonctionnement et en investissement. Leur répartition sera actée dans les conventions d'application.

Toutes les actions subventionnées, récurrentes ou exceptionnelles, font l'objet de conventions d'application selon les modalités précitées.

#### Les annexes :

- Annexe 1 : Schéma organisationnel présentant la gouvernance partenariale et les instances de travail collaboratif
- Annexe 2 : Tableau présentant les groupes de travail

#### Pour Dijon Métropole :

François Rebsamen, Président

#### Pour l'Université de Bourgogne :

Vincent Thomas, Président

#### Pour la Ville de Dijon

François Rebsamen, Maire

Annexe 1

**PARTENARIAT Université de Bourgogne-Ville de Dijon-Dijon métropole:  
Gouvernance et instances collaboratives**

Convention d'application  
2 par an  
Instances délibérantes

Comité de pilotage  
2 fois par an

**Levier 1 : Développer  
l'offre de service  
auprès des étudiants et  
des universitaires**

Groupe de travail 1  
Cadre de vie et campus  
durable

Groupe de travail 2  
Développement et  
Promotion de  
l'entrepreneuriat

Groupe de travail 3  
International, accueil  
des étudiants et  
enseignants chercheurs  
étrangers

**Levier 2 : Intensifier  
les collaborations  
avec les filières  
d'excellence**

Groupe de travail 4  
Filières santé

Groupe de travail 5  
Filière Agro-  
alimentation

Groupe de travail 6  
Gastronomie, vigne et  
vin

Groupe de travail 7  
Filière numérique,  
énergie, bâtiment et  
développement  
durable

Groupe de travail 8  
Culture scientifique,  
colloques et congrès  
hors filières

**Levier 3 : Développer  
les équipements  
propices à  
l'innovation**

Groupe à créer en  
fonction des projets

Aligne et valide  
les actions

Préparent et évaluent les actions

Équipe dédiée Dijon métropole – Interface facilitatrice UB-Ville de Dijon –Dijon

Annexe 2

**PRESENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL**

	Université de Bourgogne	Dijon Métropole	Ville de Dijon
	Référent	Référent	Référent
<b>LEVIER 1 - Développer l'offre de services auprès des étudiants et de la communauté universitaire</b>			
<b>GT 1: CADRE DE VIE DE QUALITE, CAMPUS DURABLE ET INCLUSIF</b>	VP Culture - VP Etudiant - VP Patrimoine - Directrice Pôle Culture - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directeur Pôle Patrimoine	Directrice du Développement économique et de l'enseignement supérieur Chef de projet Vie étudiante	
<b>Le sport</b>	Directeur du SUAPS		Direction des sports
<b>La culture</b>	VP Culture - Directrice du Pôle Culture		Direction de la culture
<b>La santé des étudiants - l'aide sociale</b>	Directrice du SSU - Assistante sociale		Direction Santé Hygiène
<b>Campus durable - Vie associative et initiatives étudiantes</b>	Responsable du service Développement Durable - Responsable du Bureau de la Vie Étudiante	Service Associations	
<b>Campus inclusif</b>	Responsable du service Développement Durable - Responsable Mission handicap		
<b>Les solutions pour des déplacements durables</b>	Responsable du service Développement Durable	Direction des mobilités	
<b>Logement, restauration et nouveaux services tels qu'un observatoire pour faciliter la vie étudiante</b>		Direction de l'habitat et observatoire	
<b>GT 2: DEVELOPPEMENT ET PROMOTION ENTREPRENARIAT</b>	VP Formation - VP Valorisation - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Pôle Recherche	Directrice Développement économique et enseignement supérieur Chargé de l'Enseignement supérieur	
<b>GT 3: INTERNATIONAL, MOBILITES ET ACCUEIL</b>	VP International - Directrice du Pôle International	Directrice Développement économique et enseignement supérieur Chargés de missions de l'Enseignement supérieur et à l'international Directeur Relations Internationales	
<b>LEVIER 2 - Intensifier les collaborations sur les filières d'excellence et les grands projets de la métropole</b>			
<b>GT 4: FILIERE SANTE</b>	VP Recherche - VP Formation - VP Valorisation - VP Numérique - VP Culture - Directrice Pôle Recherche - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Numérique - Directrice du Pôle Culture	Directeur Développement économique et de l'ESUP Chargé de l'Enseignement supérieur Chargé de filière	
<b>GT 5: FILIERE AGRO ALIMENTATION</b>	VP Recherche - VP Formation - VP Valorisation - VP Numérique - VP Culture - Directrice Pôle Recherche - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Numérique - Directrice du Pôle Culture	Directeur Développement économique et de l'ESUP Chargé de l'Enseignement supérieur Chargé de filière	
<b>GT 6: GASTRONOMIE, VIGNE ET VIN</b>	VP Recherche - VP Formation - VP Valorisation - VP Numérique - VP Culture - Directrice Pôle Recherche - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Numérique - Directrice du Pôle Culture	Directeur Développement économique et de l'ESUP Chargé de l'Enseignement supérieur Chargé de filière	
<b>GT 7: FILIERE NUMERIQUE, ENERGIES, BATIMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	VP Recherche - VP Formation - VP Valorisation - VP Numérique - VP Culture - Directrice Pôle Recherche - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Numérique - Directrice du Pôle Culture	Directeur Développement économique et de l'ESUP Chargé de l'Enseignement supérieur Chargé de filière	
<b>GT 8: CULTURE SCIENTIFIQUE ET COLLOQUES HORS FILIERES</b>	VP Recherche - VP Formation - VP Valorisation - VP Culture - Directrice Pôle Recherche - Directrice Pôle Formation et Vie Universitaire - Directrice du Pôle Culture	Directeur Développement économique et de l'ESUP Chargé de l'Enseignement supérieur Chargé de filière Bureau des congrès-Office du tourisme de Dijon métropole	
<b>LEVIER 3 - Développer les équipements phares</b>			
<b>GT à créer en fonction des équipements</b>			